

À QUOI VOULEZ-VOUS QUE RESSEMBLE VOTRE HÉRITAGE?

La notion d'héritage est différente pour chaque personne. Profiter pleinement de la vie et créer des souvenirs avec vos proches font partie du processus de création de votre héritage, mais qu'en est-il de votre héritage financier? **Mon argent pour la vie**, l'approche personnalisée de la Financière Sun Life pour la planification de la vie financière et de la retraite*, consiste à élaborer un plan de retraite. Or, l'héritage financier fait partie intégrante de ce plan. Posez-vous les questions ci-dessous pour vous aider à déterminer le type d'héritage qui vous tient le plus à cœur.

1. DE QUELLE FAÇON VOULEZ-VOUS QU'ON SE SOUVIENNE DE VOUS?

Quelles sont vos priorités sur le plan de votre héritage personnel? À titre d'exemple, citons notamment la création de moments mémorables avec votre famille et vos petits-enfants ou la réalisation d'un objectif personnel.

Quelles sont vos priorités sur le plan de votre héritage financier? À titre d'exemple, citons notamment l'acquittement des frais liés à vos funérailles ou de toute autre dépense finale, telle que l'homologation et les impôts, le transfert d'actifs ou de votre patrimoine à un proche ou un don à un organisme de bienfaisance.

2. QUELS SONT LES PLANS, LES DOCUMENTS ET LES ACTIFS DONT VOUS DISEZ À L'HEURE ACTUELLE?

- ☐ Plan financier
- ☐ Testament
- ☐ Procuration relative aux biens et aux finances
- ☐ Procuration relative aux soins de la personne ou en cas d'incapacité
- ☐ Résidence principale
- ☐ Résidence secondaire
- ☐ Autre(s) actif(s) important(s) _____

ASTUCE

Pour aider vos proches à régler votre succession, ordonnez les renseignements importants et les documents à l'intention de votre liquidateur et mettez votre famille au courant de vos plans.

3. CLASSEZ LES OBJECTIFS EN MATIÈRE D'HÉRITAGE CI-APRÈS EN ORDRE D'IMPORTANCE POUR VOUS. 1 ÉTANT LE PLUS IMPORTANT ET 3 ÉTANT LE MOINS IMPORTANT.

- _____ Préserver la valeur de mon patrimoine pour que ma famille ou mes proches en bénéficient le plus possible lorsque je ne serai plus avec eux.
- _____ Créer des souvenirs de mon vivant.
- _____ Faire don d'un cadeau en argent à un organisme de bienfaisance ou à des proches.

Gardez à l'esprit le point auquel vous avez accordé le plus d'importance et reportez-vous au tableau de la page suivante. Cela vous aidera à collaborer avec votre conseiller lors de la mise en place de votre programme de transmission de patrimoine et de votre plan pour la retraite.

4. ASSOCIEZ LES POINTS AUXQUELS VOUS AVEZ ACCORDÉ LA PLUS GRANDE IMPORTANCE AVEC LES POSSIBILITÉS DE SOLUTIONS.

OBJECTIF EN MATIÈRE D'HÉRITAGE	EXPLICATION	POSSIBILITÉS DE SOLUTIONS	CONSEIL PRATIQUE
Préserver la valeur de votre patrimoine pour votre famille et vos proches.	Planifier un transfert de votre patrimoine efficace sur le plan fiscal vous permet de vous assurer que vos bénéficiaires en profitent le plus possible et peut réduire le niveau de stress lors de moments marqués par le deuil et le sentiment de perte.	- Vous pourriez songer à souscrire un contrat d'assurance-vie et à utiliser le capital-décès comme solution fiscalement efficace pour couvrir vos dernières dépenses. - L'assurance-vie est également une option à considérer pour payer l'impôt pouvant s'appliquer au transfert du patrimoine, ou encore, aux gains en capital sur des placements, un chalet ou une propriété de vacances.	Assurez-vous que le remboursement des dettes fait partie intégrante de votre programme de transmission du patrimoine. Les dépenses liées au remboursement des créanciers, auxquelles s'ajoutent les derniers impôts, risquent de réduire considérablement la valeur de votre succession et/ou de laisser à vos proches une facture importante si elles n'ont pas été prévues.
Créer des souvenirs de votre vivant	Laisser un héritage de votre « vivant » est une excellente façon de profiter de votre patrimoine tout en partageant ce moment avec vos proches. Laisser un héritage de votre vivant peut également signifier mettre des plans en place pour que votre famille continue de recevoir vos cadeaux lorsque vous ne serez plus là.	- Songez aux solutions qui vous offrent souplesse et accès à votre argent si vous souhaitez amener votre famille en vacances pour créer des souvenirs. - Songez à établir un régime enregistré d'épargne-études pour vos petits-enfants. - Si vous souhaitez protéger vos petits-enfants et garantir leur assurabilité future, vous pouvez souscrire des contrats d'assurance-vie et d'assurance-santé en leur nom.	- Tenez compte de l'horizon de placement si vous avez un surplus d'argent à la retraite que vous songez à ajouter à votre héritage et que vous ne prévoyez pas affecter au paiement de vos dernières dépenses. Si vous décidez d'investir ce surplus d'argent à long terme, vous pourriez profiter d'un portefeuille plus dynamique capable d'inscrire des rendements plus importants. Votre conseiller peut vous aider à vous assurer que vos choix en matière de placements répondent à vos besoins précis. - Grâce aux contrats d'assurance assortis d'une garantie de remboursement des primes, vos petits-enfants ont la possibilité d'être protégés aujourd'hui et de bénéficier d'un cadeau financier plus tard.
Laisser un cadeau en argent à un organisme de bienfaisance ou à des proches.	Laisser un cadeau en argent à un organisme de bienfaisance s'appelle un don planifié. Vous pouvez également mettre des plans en place pour vous assurer de continuer à faire des dons à votre famille lorsque vous ne serez plus là.	- Utilisez une rente à constitution immédiate pour prévoir les versements du don en argent que vous souhaitez laisser. - Établir une fiducie peut vous aider à déterminer les modalités liées au don en argent que vous laisserez, en particulier pour les dons à l'endroit des petits-enfants. - Un contrat d'assurance-vie peut être un moyen abordable d'effectuer un don en argent à un organisme de bienfaisance ou à vos proches.	Un don planifié nécessite souvent la collaboration de plusieurs conseillers professionnels. Le choix de ces conseillers dépendra de l'importance et de la complexité de votre don et pourrait mettre à profit les compétences d'un conseiller juridique, d'un conseiller fiscal, d'un comptable, d'un responsable aux dons planifiés d'un organisme de bienfaisance ainsi que d'un conseiller financier. Votre conseiller peut vous aider à établir votre plan et à entrer en contact avec les professionnels pertinents pour le mener à bien.

5. PROCHAINES ÉTAPES...

Votre conseiller peut vous aider à planifier l'héritage que vous souhaitez laisser. Dès que vous aurez décidé de la manière dont vous voulez qu'on se souvienne de vous, votre conseiller pourra vous guider parmi les étapes ci-après, pour vous permettre d'effectuer un transfert harmonieux et efficace de vos actifs aux gens ou aux causes qui vous tiennent à cœur.

Votre conseiller peut vous aider à :

- organiser une rencontre avec les membres de votre famille pour vous assurer qu'ils sont au fait de votre programme de transmission du patrimoine.
- mettre à jour votre programme de transmission du patrimoine au fil de son évolution.
- structurer vos plans avec des documents comme le cahier **Que faire maintenant? Un guide de référence pour votre liquidateur ou votre exécuteur testamentaire** (demandez-en un exemplaire à votre conseiller).